BULLETIN MUNICIPAL JUILLET 2018

Information SIVU de l'école des Trois villages

Suite à la démission de Monsieur Bruno PETETIN en octobre 2017, Monsieur Patrick GUILBERT a été élu à la Présidence du SIVU du Groupe scolaire intercommunal.
Mme MARTIN Joëlle (maire de St Martin de Vaulserre) et M. Gueugnot Sébastien (maire de St Albin de Vaulserre) gardent leur vice-présidence.
Mme Christine FERRAND reste secrétaire administrative du SIVU dont le siège est en mairie de St-Jean-d'Avelanne.
Côté effectifs, pour l'année scolaire 2017-2018, 197 enfants étaient inscrits.
Pour l'année 2018-2019, actuellement, 182 élèves sont prévus à répartir sur 7 classes.
En effet, une fermeture de classe serait envisagée pour la rentrée prochaine. Cela est dû au départ de 26 élèves de CM2 et 19 autres départs (déménagement principalement).
Le SIVU dispose d'un budget propre, dont les recettes sont issues des trois communes membres selon une clé de répartition définie par des statuts.
Ce budget est principalement marqué par le remboursement des emprunts.
La contribution globale des communes pour le SIVU pour l'année 2018 est de : 280 971 € répartis de la façon suivante :
St Albin de Vaulserre : 67 735 €, St-Jean-d'Avelanne : 171 927 €, St-Martin-de-Vaulserre : 41 309€

Inscription cantine et garderie : du changement

A la demande de nombreux parents, un logiciel de gestion et réservation des repas cantine et garderie (« Service Complice ») a été installé.
Le « portail famille » a été mis en route le 02 mai 2018. Il permet l'inscription en ligne par les familles via internet 24h/24. Chaque famille possède un code d'accès personnel et confidentiel.
Les tickets cantine et garderie sont abandonnés et ne seront plus acceptés à la prochaine rentrée.
Le conseil syndical réuni le 05 juin 2018 a décidé de réévaluer les tarifs pour la prochaine rentrée scolaire sachant qu'ils n'ont pas été modifiés depuis le 1er janvier 2015.

Tarifs au 01/09/2018 :

Cantine : 4,50 € / Cantine enseignants : 6,80 € / Garderie midi : 1 € / Garderie matin et soir : 2 €

Il faut savoir que chaque transaction bancaire effectuée par les parents représente un coût de 0,13 cts d'euros pour le SIVU. Un abonnement mensuel est également dû par le syndicat.
Nous vous demandons donc d'effectuer, dans la mesure du possible, vos transactions sur une période d'un mois ou plus afin de limiter les frais bancaires qui nous sont imputés.
Merci de votre compréhension.

Le bureau du SIVU

Informations sur la carte communale

Le projet est actuellement en cours de décision à la communauté de commune des VDD

Informations pour les apiculteurs

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : **http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/**

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2018. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018)

Informations sur le frelon asiatique

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS, en partenariat avec la FREDON, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

FREDON 38 : 04 74 86 40 68 / catherine.prave@fredon38.fr

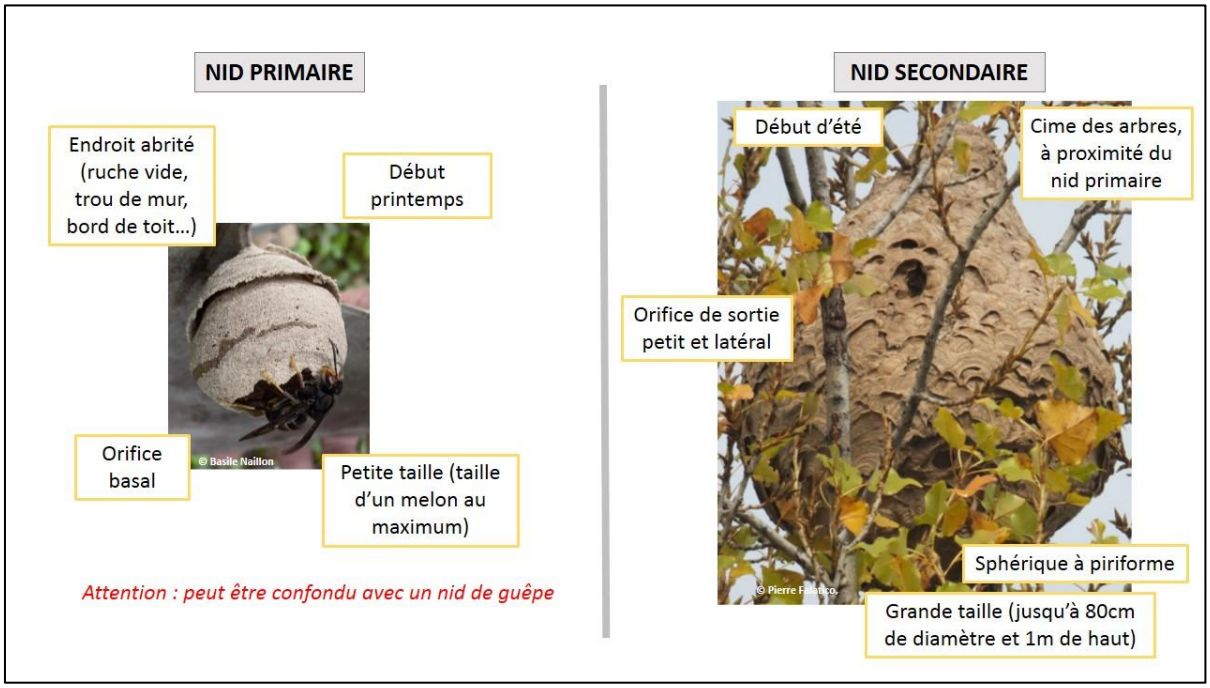

Pour plus de renseignements : www.fredonra.com

Le compte administratif 2017

Dépenses de fonctionnement : **201 422,31€**

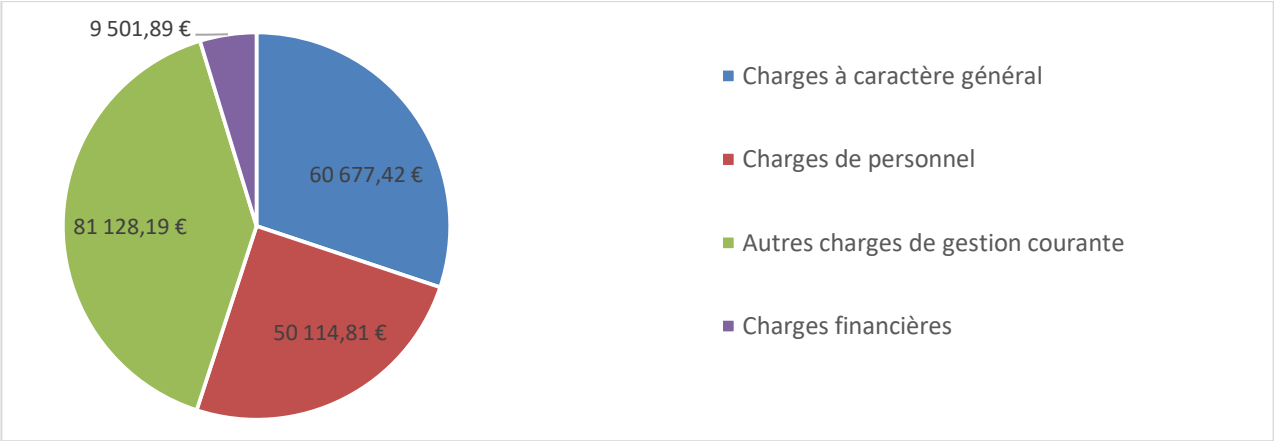

Recette de fonctionnement : **267 584,82 €**

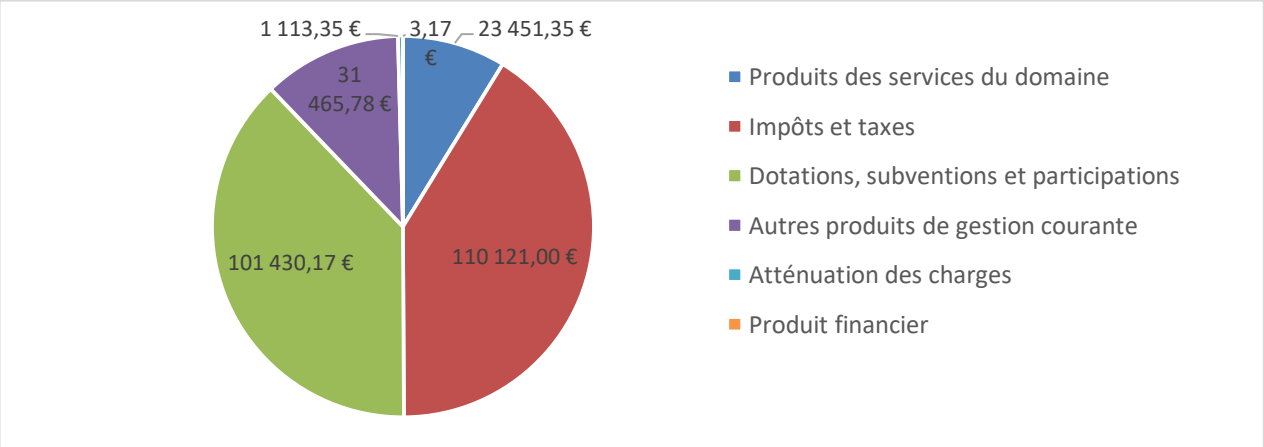

Dépenses d'investissement : **39 742,33 €**

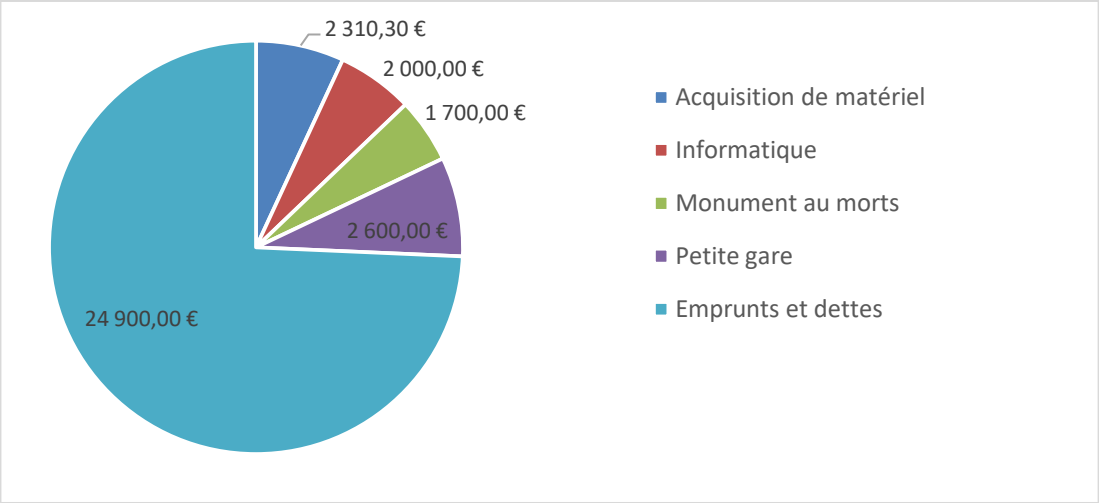

Recettes réelles d'investissement : **13 791,93 €**

Recettes comptables d'investissement :50 050,28 € (on ajoute 36 258,35 € de déficit d'investissement 2016)

Résultat de clôture 2017

2017	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Transfert ccas	Résultat de clôture
Fonctionnement	267 584,82 €	201 422,31 €	66 162,51 €	152 443,45 €	44 980,90 €	263 586,86 €
Investissement	50 050,28 €	39 742,33 €	10 307,95 €	-36 258,35 €	-5 744,01 €	-31 694,41 €
Total	317 635,10 €	241 164,64 €	**76 470,46 €**	116 185,10 €	39 236,89 €	**231 892,45 €**

Budget primitif 2018

Dépenses de fonctionnement : **285 840 €**

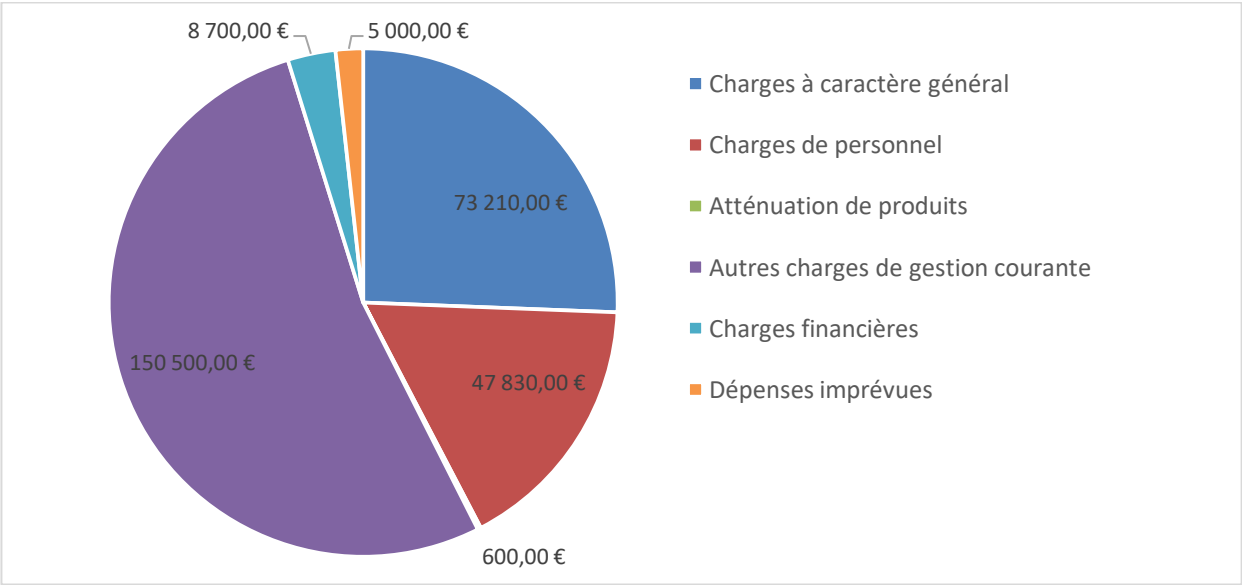

Recette de fonctionnement : **225 233 €**

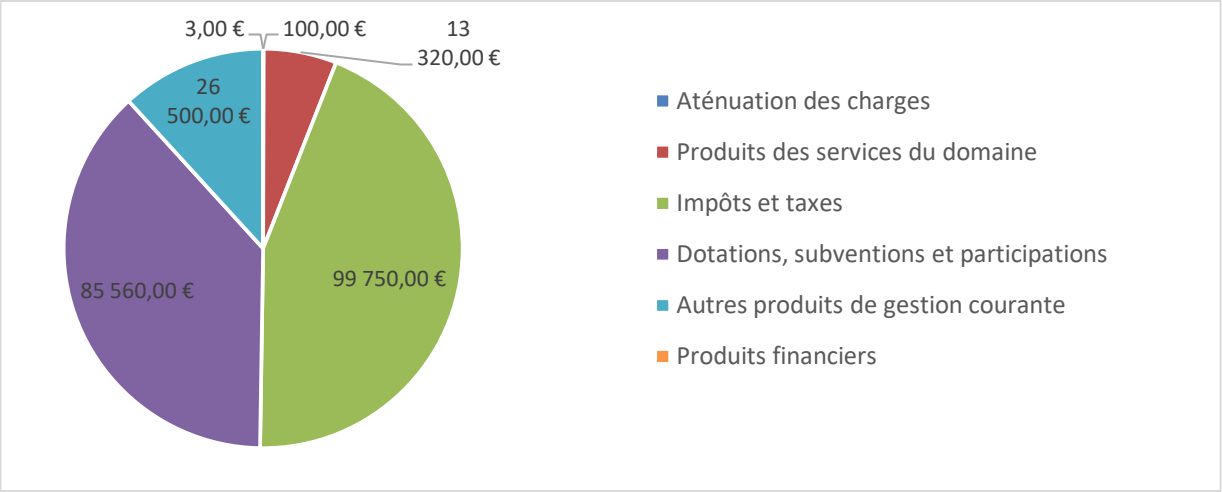

Dépenses d'investissement : **158 510,30 €**

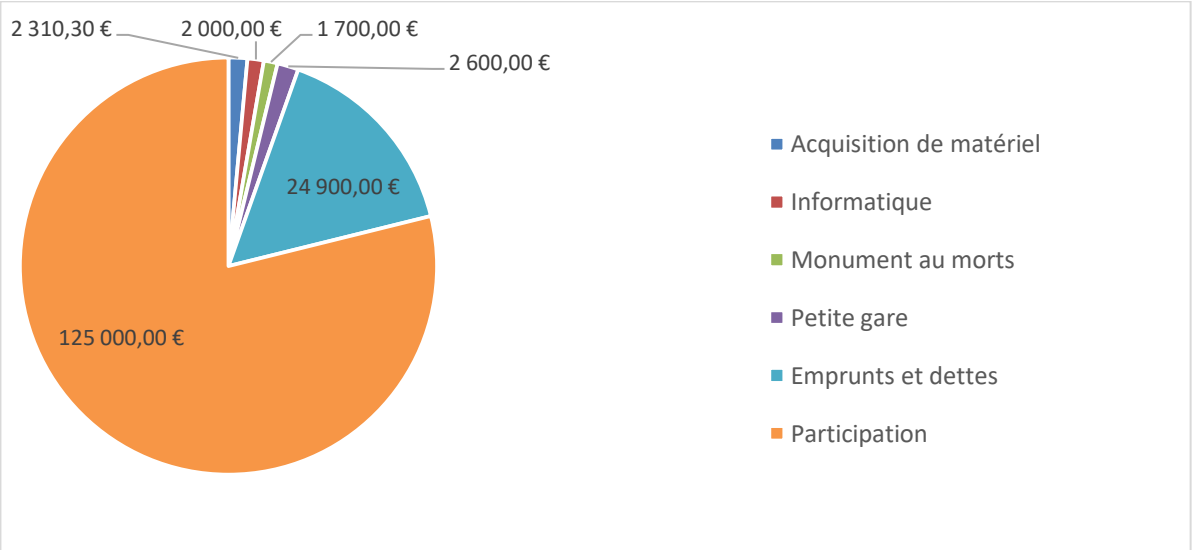

Recette d'investissement sans report 2017 : **135 400 €**

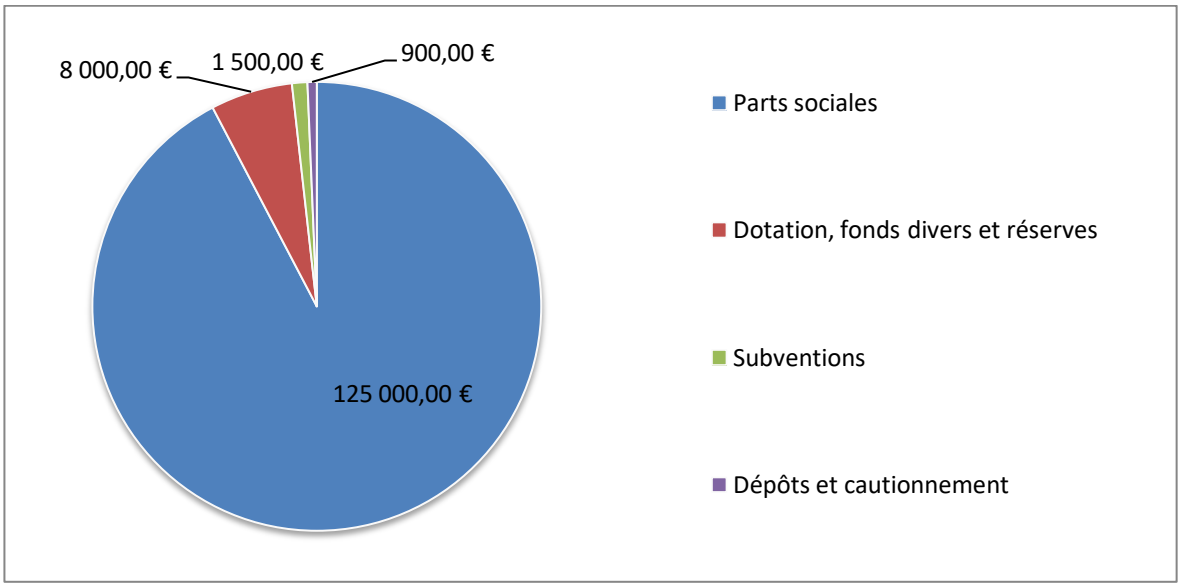

Budget prévisionnel 2018

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses fonctionnement 2018	285 840,00 €	Dépenses 2018	158 510,30 €
Virement à la section investissement	30 000,00 €	Reste à réaliser	6 889,70 €
Total dépenses	**315 840,00 €**	Total	165 400,00 €
		Déficit 2017	31 694,41 €
		Total dépenses	**197 094,41 €**
Recettes 2018	225 233,00 €	Recettes réelles	135 400,00 €
Résultat 2017	231 892,45 €	Report déficit 2017	31 694,41 €
		Virement de la section fonctionnement	30 000,00 €
Total recette	**457 125,45 €**	**Total recettes**	**197 094,41 €**
Résultat prévu 2018	**141 285,45 €**		

Compléments d'informations sur le budget primitif

Le conseil municipal du 21 février 2017 a délibéré pour confier la rénovation de l'ancien hospice par SEMCODA. Les travaux n'ayant pu être réalisés cette même année, le budget 2018 a été élaboré en conséquence pour :

- Réaliser un investissement, en dépense de 125 000 € d'achat de parts sociales et en recette de 125 000 € d'avance sur loyer donné par SEMCODA ;
- Ajouter 40 000 € de dépenses de fonctionnement à charge de la commune.

Le mot des chasseurs de l'aica des chasseurs unis

St Jean d'Avelanne, St Albin de Vaulserre, St Martin de Vaulserre et maintenant Pont-de-Beauvoisin

La dynamique qui anime les chasseurs est à son optimum.

Après un début d'année consacré à la prévention des dégâts occasionnés par les grands gibiers notamment le sanglier pour lequel l'UG15 est classée « points noirs », nos membres, après avoir lâché leurs fusils, se sont consacrés à l'avancement de la construction de leur local de loisirs dont la fin de travaux est annoncé pour juillet.

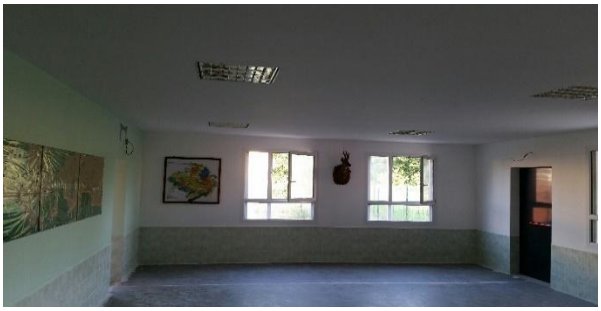

Une journée inaugurale est d'ailleurs prévue dans le courant de l'été.

L'invitation sera lancée le moment venu à tous les habitants de St Jean et des communes associées.

Avril et Mai ont connu une intense activité de négociation entre les parties concernées, la fédération départementale de chasse et la Préfecture pour mener à bien le rapprochement avec l'ACCA de Pont de Beauvoisin, clôturée par une fusion complète actée à l'assemblée générale commune du 25 mai 2018. La montée en puissance se poursuit sur le terrain pour disposer d'une organisation et d'une logistique performante pour l'ouverture en Septembre avec une journée découverte réciproque le samedi 23 juin 2018.

Gageons que cette mutualisation d'associations du secteur préfigure le devenir des rapprochements entre communes qui se discutent en ce moment.

En image, entre janvier et juillet

Nettoyage au printemps

Le 8 mai avec les jeunes sapeurs pompiers

Les travaux à la petite gare

La préparation du char du comice tous les mercredi soir

La « Randonnée » du 29 avril

Les dernières croix nettoyées par Gilbert et Maurice

Le repas du 24 juin

Les prochains rendez-vous

Entre le premier août et 30 septembre au château de LONGPRA de Saint-Geoire en Valdaine, exposition organisée par le Souvenir Français, le comité Pégoud et le château de Longpra.

Conférences à 15h

- 11 août et 9 septembre: Claude Tholon Pomerol sur Augustin Pégoud et l'aviation militaire pendant la première guerre
- 12 août et 2 septembre: Bernadette Bonhomme « Témoignages sur les familles dans la tourmente »
- 18 et 26 août : Armand Bonnamy « Amère victoire »
- 15 et 16 septembre : Gontran des Bourboux « Les femmes pendant la guerre »

Les nuits des étoiles à la salle des fêtes les 3, 4, 5 et 6 août

Renseignements sur le site : https://nuits-magiques.fr

Le 26 août : concours de labours à La Bâtie Montgascon

Les 1 et 2 septembre : comice agricole à La Bâtie Montgascon

Le 4 novembre 2018 : repas des aînés

Le 11 novembre 2018 : centenaire de l'armistice de la fin de la guerre 14/18

Le 18 novembre : journée « création marché de Noel »

Ce bulletin a été réalisé par Renée Chaboud, Frédéric Guignier, Geneviève Mathieu- Stinkwich et Evelyne Roux.
Il a été relu par tous les autres membres du conseil municipal.